

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 26 JUIN 2021**

Convocation du 21 juin 2021

Le vingt-six juin deux mil vingt et un à neuf heures zéro minute, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Christine BLANCHAIS

Présents :

Mesdames AMARA Marie-José, BARRILE Marie-Madeleine, BLANCHAIS Christine, HEID Sophie, KRIEGER Marie-Odile, LOZACHMEUR Estelle  
Messieurs ADOLF Christian, ANDRE David, FIEGEL Gilbert, HANINI Lahbib, LITTNER Yannick, MESSER Julien, SCHMITT Sébastien, WEBER Jérôme

Absents excusés :

M. WINTZ Maurice

Membres en fonction : 15

Présents : 14

M. WINTZ Maurice a donné procuration à Mme BLANCHAIS Christine

Secrétaire de séance : Mme LOZACHMEUR Estelle

**1. Désignation du secrétaire de séance**

Conformément à l'article L.2451-6 du CGCT, le conseil municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Mme LOZACHMEUR Estelle est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Adopté à l'unanimité.

**2. Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 10 juin 2021**

Après avoir pris connaissance du compte rendu de la séance du 10 juin 2021 et après discussion, les membres du conseil municipal décident d'approuver celui-ci à l'unanimité.

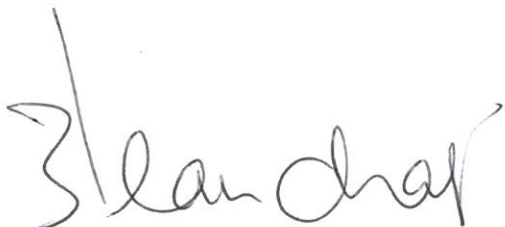
### **3. Secours d'urgence**

Pour faire face aux difficultés financières d'une famille de Durningen, le conseil municipal décide par 14 voix pour et 1 abstention de leur attribuer une aide d'urgence exceptionnelle et ponctuelle de 2 000 € qui se décompose comme suit :

-Un secours de 1800 € qui sera versé directement à Electricité de Strasbourg pour régler une partie d'une facture impayée d'électricité sous réserve que la famille s'engage à régler le solde de la dette selon un échéancier mis en place par ES.

-200 € permettant si nécessaire l'achat de denrées alimentaires de première nécessité.

Le Maire  
Christine BLANCHAIS



La secrétaire de séance  
Estelle LOZACHMEUR

